



Centre  
**RēSIS**

Centre de Ressources et  
d'Etudes Systémiques contre  
les Intimidations Scolaires

Le bulletin  
d'information  
du Centre RēSIS

**SOMMAIRE :**

- Les victimes n'y sont pour rien ! p.1
- Se défaire de deux illusions p.2
- L'intervention précoce des adultes p.3
- Ne pas confondre la cause et l'effet p.3
- La surveillance des lieux à risque p.5
- Un guide de formation p.6
- Les activités du centre RēSIS p.7

## LES VICTIMES N'Y SONT POUR RIEN !

Lorsque l'actualité met en lumière un fait de harcèlement scolaire, il est courant d'entendre les commentateurs s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'élève est devenu la cible des brimades. N'était-il pas différent ? Plus grand, plus fort, meilleur élève, ou moins bon ? Certaines compétences ne lui faisaient-ils pas défaut... ?

Mais pourquoi existerait-il des raisons de persécuter un élève ? Pourquoi aller chercher les causes du côté des victimes ? N'est-ce pas une manière de les rendre responsable du malheur qui les frappe ? On n'ose plus soutenir qu'une femme a été agressée parce qu'elle portait une robe courte, et c'est heureux ! Mais on soutient encore sans peine qu'un enfant a été harcelé parce qu'il était différent des autres.

Considérer qu'il existe du côté de la victime certaines causes à l'origine des brimades, cela revient à adopter le point de vue des agresseurs, tous convaincus qu'ils ont de

bonnes raisons de persécuter l'un des leurs. Mais c'est aussi une manière habile de dédouaner l'institution scolaire de toute responsabilité dans la genèse du harcèlement.

Les causes du phénomène ne sont pas à rechercher chez les victimes mais bien de côté de l'institution. Il s'agit d'un harcèlement scolaire et non d'un harcèlement en milieu scolaire. C'est l'école qui dès le plus jeune âge soumet les enfants aux effets de groupe ; c'est l'école qui les place chaque jour dans des lieux où la surveillance est défailante.

Admettons enfin que les victimes n'y sont pour rien, cessons de rechercher les causes du harcèlement du côté d'une de leurs prétendues différences et interrogeons-nous sur ce qui au sein de l'institution scolaire peut favoriser le développement des brimades.

## SE DÉFAIRE DE DEUX ILLUSIONS

par Jean-Pierre Bellon



Les erreurs les plus persistantes sont souvent celles qui reposent sur des illusions. Sans doute, se maintient-on dans l'erreur parce qu'elle est plus plaisante que la réalité. Et, si la France a si longtemps tardé à reconnaître la réalité du harcèlement scolaire et à mettre en œuvre des dispositifs pour le traiter, c'est peut-être parce que, sur cette question aussi, nous nous sommes bercés de douces illusions.

### L'illusion d'un « monde des enfants »

La première d'entre elles a été précocement évoquée par Hannah Arendt dans [La Crise de l'éducation](#). Dès 1958, la philosophe s'inquiétait d'une tendance commune visant à se représenter « un monde de l'enfant et une société formée entre les enfants qui sont autonomes et qu'on doit dans la mesure du possible laisser se gouverner eux-mêmes. Le rôle des adultes doit se borner à assister ce gouvernement ». Nos cours de récréation ont incontestablement été conçues en s'illusionnant sur la capacité des enfants à se gouverner par eux-mêmes. En collège, ce sont chaque jour plusieurs centaines d'élèves qui sont regroupés dans un espace laissé sans véritable surveillance. Comment a-t-on pu s'imaginer que des enfants ou des adolescents, livrés à eux-mêmes et hors de la présence des adultes, allaient se comporter paisiblement, sans heurts, sans brimades, sans désignation de boucs émissaires ? Sinon parce qu'on s'est illusionné sur la capacité du « monde des enfants » à s'autoréguler.

Pourquoi avons-nous été sourds à la mise en garde que formulait Hannah Arendt ? « L'autorité d'un groupe, fût-ce un groupe d'enfants, est toujours beaucoup plus forte et beaucoup plus tyrannique que celle d'un individu, si sévère soit-il. [...] Affranchi de l'autorité des adultes, l'enfant n'a donc pas été libéré, mais soumis à une autorité bien plus effrayante et vraiment tyrannique : la tyrannie de la majorité ». En abandonnant les élèves dans des lieux sans surveillance (cours, couloirs, transports scolaires...), l'école favorise le développement des brimades entre élèves. La première des préventions du

harcèlement passe par un renforcement des moyens de surveillance des établissements scolaires.

### L'illusion d'une institution non responsable

Il n'est pas rare que l'on entende contester la formule de harcèlement scolaire à laquelle certains préféreraient substituer *harcèlement en milieu scolaire*, comme si l'école n'était pour rien dans la genèse et le développement des brimades. Cette seconde illusion a conduit certains auteurs à rechercher les causes du harcèlement en dehors de l'école. Se souvient-on de ce chercheur se désolant que ses homologues scandinaves ne voient pas dans le school bullying « la conséquence de classes trop nombreuses, ni l'effet de l'échec scolaire ou de conditions économiques difficiles » ? Qu'il pût exister une forme de violence strictement scolaire, ne devant rien aux déterminismes sociaux et se développant dans tous les milieux comme dans toutes les écoles a longtemps paru impossible à certains auteurs français.

L'autre manière de dédouaner l'école de toute responsabilité a consisté à imaginer que les victimes n'étaient pas étrangères au développement des brimades. On soutient volontiers qu'un élève est harcelé *parce que...*, comme s'il pouvait exister des raisons de persécuter un enfant. Et l'on imagine que ce serait une prétendue différence des victimes qui serait la cause des brimades. On sait grâce à René Girard que considérer les victimes comme étant pour quelque chose dans le malheur qui les frappe est l'un des plus anciens et des plus puissants stéréotypes de la persécution. Sa force est telle que les victimes en viennent à se reprocher de n'être pas des élèves comme les autres.

Débarrassons-nous de toutes ces illusions et ne perdons jamais de vue que LES VICTIMES N'Y SONT POUR RIEN. Il existe au sein de l'école des leviers sur lesquels nous pouvons agir pour éviter le développement des brimades. La surveillance des espaces à risques et l'intervention précoce des adultes restent les deux meilleurs moyens de prévention du harcèlement scolaire.

## L'INTERVENTION PRÉCOCE DES ADULTES

Le chercheur Benoît Galand (2012) a mené une enquête dans trois pays, La Belgique, la France et le Québec. Il observe que le taux d'intimidation est le même dans tous les établissements concernés mais il remarque des variations très significatives d'une classe à l'autre selon l'attitude adoptée par les enseignants :

*« Notre étude auprès d'élèves francophones du secondaire montre que le harcèlement et la victimisation sont moins répandus dans les classes où les enseignants interviennent activement pour empêcher les élèves de se manquer de respect et pour faire appliquer les règles de vie de manière consistante ».*

### Les professionnels jouent un rôle décisif dans la prévention du harcèlement

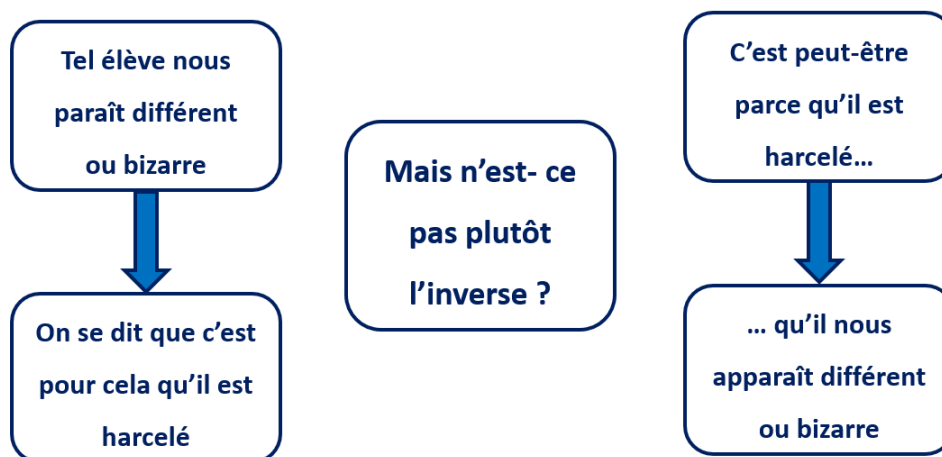
Les occasions dans lesquelles un élève peut se trouver dans une situation gênante ou embarrassante sont très nombreuses à l'école.

Les professionnels peuvent donc faire significativement baisser le taux de harcèlement en intervenant systématiquement pour stopper l'usage d'un surnom ou de ricanements envers un élève

Ils peuvent, à l'inverse, sans souvent y prendre garde, favoriser l'émergence du harcèlement en plaçant eux-mêmes les élèves dans une situation gênante voire humiliante.

## NE CONFONDONS PAS LA CAUSE ET L'EFFET

On imagine volontiers qu'un élève est harcelé parce qu'il apparaît différent ou parfois même bizarre et que ce serait à cause de cette prétendue différence qu'il serait harcelé mais, ce faisant, n'inversons-nous pas la cause et l'effet ?



Nous devons nous interdire d'établir trop vite des corrélations. Notre préoccupation n'est pas de savoir pour quelles raisons un élève est harcelé. Notre unique souci doit être de faire cesser les brimades

## SURVEILLER LES ESPACES À RISQUE

### Par Marie Quartier



Si l'on veut réellement lutter contre le harcèlement scolaire, ne devraient-on pas commencer par s'interroger sur ces lieux non surveillés, ou mal surveillés, qui sont nombreux au sein des établissements scolaires ?

Nous avons parlé dans l'un de nos [précédents bulletins d'information](#) de la cour de récréation, cet endroit où les enfants dès le plus jeune âge doivent se rendre rituellement – et plusieurs fois par jour – pour se retrouver entre eux, sans bénéficier de l'attention soutenue des adultes et parfois, à partir du collège, sans aucune surveillance.

#### Une étrange ignorance

La cour de récréation fait partie intégrante de l'institution scolaire, et le principe qui consiste à laisser les enfants « *se gouverner eux-mêmes* », pour citer Hannah Arendt, semble constituer un passage obligé de leurs apprentissages. La philosophe a eu beau pointer, dès la fin des années 1950, l'erreur fondamentale que nous commettons en acceptant qu'il existe au sein de l'école « *un monde de l'enfant et une société formée entre les enfants* » où « *c'est le groupe des enfants lui-même qui détient l'autorité qui dit à chacun des enfants ce qu'il doit faire et ne pas faire* », tout continue de fonctionner comme si nous considérions que ce principe était vertueux. Pourtant, la situation de l'enfant, pris dans ce groupe, le conduit à « *réagir à cette contrainte soit par le conformisme, soit par la délinquance juvénile, et souvent par un mélange des deux* », nous dit-elle, offrant là une parfaite définition du harcèlement scolaire, et alertant dès le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle sur les dangers extrêmes que représente ce type de fonctionnement dans l'institution scolaire. Son alerte n'a pas été entendue, et les quelques écrits sur la cour de récréation dans la littérature scientifique témoignent d'une méconnaissance de ce que vivent réellement les enfants dans ce lieu.

Mais les lieux mal surveillés à l'école sont plus nombreux qu'on ne pense. Il y a quelques années, des pédiatres soulignaient les problèmes de santé que rencontrent les enfants qui n'osent pas aller aux toilettes dans leur école<sup>1</sup>. Toute personne qui travaille avec des élèves victimes de harcèlement scolaire sait que les toilettes font partie de ces lieux qu'ils redoutent le plus, et pas uniquement pour leur saleté, mais car la violence qui peut s'y exercer, loin de l'attention des adultes, peut être d'une sauvagerie inouïe. Et que penser de la cantine ? Imagine-t-on que les tables d'enfants, où aucun adulte ne siège, sont toujours le lieu d'une convivialité paisible ? Cela peut bien entendu être le cas, mais la surveillance très insuffisante des cantines scolaires ne peut qu'autoriser ces brimades entre élèves que nous déplorons lorsque nous les découvrons – souvent trop tard.

#### L'enfant livré à la loi du plus fort

Tant que nous n'aurons pas pris au sérieux le problème des espaces mal surveillés, où l'enfant est livré à la loi du groupe de pairs du fait de l'absence de l'adulte, la lutte contre le harcèlement scolaire reviendra à lutter contre un phénomène que nous contribuons à créer de toutes pièces. Quand bien même nous traitons les situations, notre crédibilité est fragilisée aux yeux des élèves, puisque nous leur demandons d'arrêter certains comportements dont nous avons-nous-mêmes banalisé les prémises. Les professionnels, quant à eux, ne pourront que s'épuiser dans cette lutte permanente contre un phénomène qui est structurel.

Pour prévenir le harcèlement scolaire, commençons donc par ne plus accepter que nos enfants soient laissés sans surveillance et sans accompagnement dans tous ces lieux où prennent naissance la plupart des situations d'intimidation.

<sup>1</sup> <https://sante.lefigaro.fr/actualite/2015/03/27/23563-enfants-fuient-toilettes-lecole#xtor=AL-155->

**UN GUIDE DE FORMATION**  
**Pour accompagner les équipes dans**  
**le déploiement du programme pHARe**

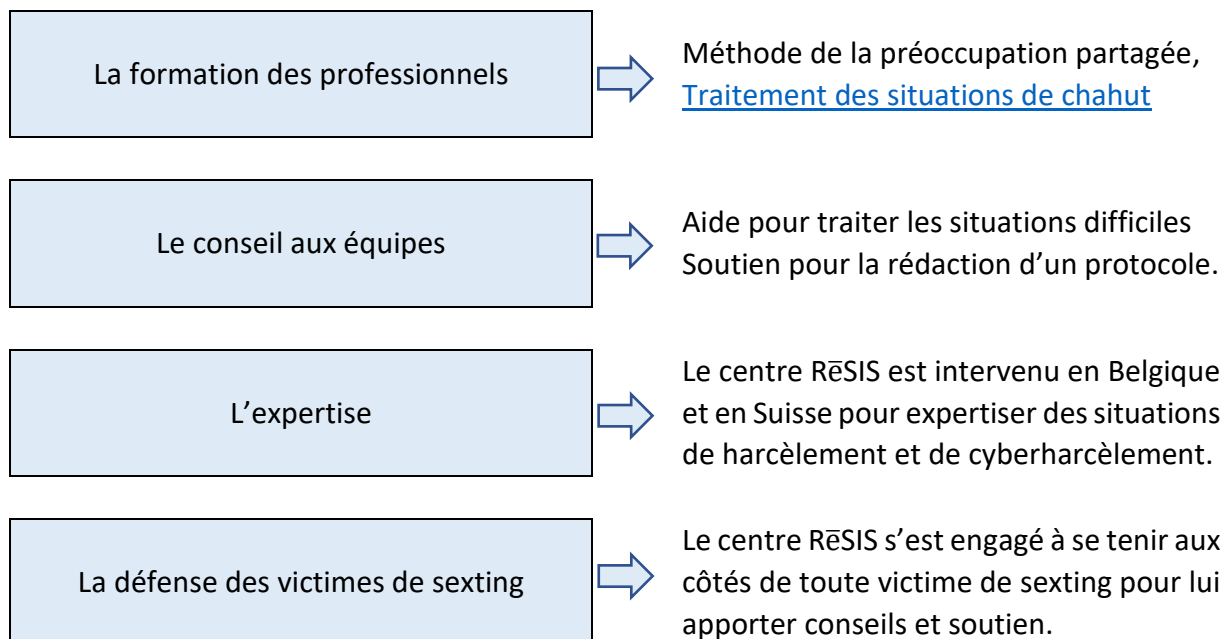


« Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier ont tenté de distiller leur longue expérience et leur érudition, afin d'en faire un outil partagé de développement professionnel. Le fruit de leurs efforts est un texte structuré et accessible, puisant dans différentes disciplines et nourri de perspectives plurielles. Ce guide propose des pistes concrètes, des suggestions pratiques, en évitant l'écueil d'enfermer les professionnels dans un simple rôle d'exécutant, en leur offrant des balises et des clés de réflexion. »

Extrait de la préface de Benoît Galand

## LES ACTIVITÉS DU CENTRE RĒSIS

Créé en 2019 par Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier, le centre RĒSIS intervient en France, en Belgique, en Suisse, au Maroc et dans les lycées français de l'étranger dans les domaines suivants :



### POUR NOUS JOINDRE :

Centre RĒSIS France



[centreresis@gmail.com](mailto:centreresis@gmail.com)

Centre RĒSIS Belgique



[centreresis.belgique@gmail.com](mailto:centreresis.belgique@gmail.com)

Centre RĒSIS Suisse



[centreresis.suisse@gmail.com](mailto:centreresis.suisse@gmail.com)

Centre RĒSIS Maroc



[centreresis.maroc@gmail.com](mailto:centreresis.maroc@gmail.com)

